



# Projet pédagogique et éducatif

Secteur jeunesse (11-17 ans)  
Multi-sites

---

## Année 2024



L'organisateur : le centre social Mosaïque .....	3
Description .....	3
L'équipe.....	3
Les partenaires .....	3
Le projet social .....	4
Les objectifs pédagogiques du secteur jeunesse .....	5
Les publics .....	10
Les 11-15 ANS, l'entrée au collège, le cap dit de la « pré-adolescence » .....	10
Les 15-17 ans, l'entrée au lycée, le cap dit de l'adolescence » .....	10
Le public à besoins spécifiques .....	11
Le secteur jeunesse du centre social Mosaïque.....	12
Les accueils de loisirs ados péri et extra-scolaire.....	12
Les temps méridiens aux collèges .....	14
Le Point Info jeunes pour les 13-25 ans .....	14
Promeneuse du net : une présence éducative sur internet.....	15
Le CMJ : conseil municipal de jeunes à St Paul de Varax .....	16
Fonctionnement et horaires d'ouverture .....	16
Conditions de participation et tarifications.....	18
L'équipe pédagogique du service jeunesse.....	20
Missions .....	20
Postures .....	21
L'évaluation .....	21

## L'organisateur : le centre social Mosaïque

### Description

Le centre social Mosaïque est une association loi 1901 agissant depuis 1981 sans implication politique, ni religieuse et dont le siège est à Chalamont dans le département de l'Ain.

Le centre social est intercommunal et agit directement auprès de tous les publics issus de 10 communes de la communauté de communes de la Dombes (Le Plantay, St-Nizier-le-Désert, Versailleux, Crans, Châtenay, Chalamont, Villette-sur-Ain, Châtillon-la-Palud, Marlieux et St-Paul-de-Varax) soit en faveur de plus de 10 000 habitants.

Il propose ainsi de nombreuses activités et services à l'ensemble de la population dans le cadre de son projet social.

Certaines entrent directement dans les champs de l'enfance et la jeunesse :

- 3 accueils péri-scolaires 3-11 ans (Chalamont, St-Paul-de-Varax, Châtenay)
- 2 accueils extra-scolaires 3-11 ans (Chalamont, St-Paul-de-Varax)
- 1 accueil péri et extra-scolaire 11-17 ans à Chalamont, St-Paul-de-Varax, et en itinérance sur le territoire
- Un point info jeunes pour les 13-25 ans

D'autres sont à destination des autres habitants du territoire :

- Un multi accueil Petite Enfance (Chalamont) et une micro crèche (Marlieux)
- Deux Relais Petite Enfance (Chalamont et Marlieux)
- Des animations Familles
- Des animations Seniors
- Des Activités Loisirs Culture Sports
- Des actions et animations dans le cadre de son rôle d'animation sociale et globale.

### L'équipe

La variété des actions menées par le Centre social nécessite une équipe de salariés importante : En 2023, l'équipe salariée du centre social Mosaïque représentait 31 ETP (Equivalent Temps Plein).

Si le centre social Mosaïque existe, depuis plus de 40 ans c'est aussi grâce à des bénévoles qui se sont engagés pour faire vivre l'association : en 2023, ce sont 71 bénévoles qui se sont impliqués dont 27 au CA.

### Les partenaires

L'action d'un centre social n'a de sens que si elle est étroitement liée à celle des autres acteurs publics et privés d'un territoire.

Ainsi, le Centre social travaille de façon continue avec un grand nombre de partenaires institutionnels : les 10 Communes, la Communauté de Communes de la Dombes, la CAF et la MSA, le Conseil départemental de l'Ain, la DRAJES - Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, les établissements scolaires (les Collèges de Villars-les-Dombes et Leyment et les écoles primaires de Chalamont, Châtenay, Châtillon-la-Palud, Villette-sur-Ain et Saint-Paul-de-Varax).

Il est aussi en lien avec l'ensemble du tissu associatif et de nombreuses entreprises du territoire : la Fédération des centres sociaux de l'Ain, les autres centres sociaux du territoire,

CLIC Dombes, Club Loisirs et Amitié, CM2C - Centre Musical et Culturel de Chalamont, Dombes Nature Environnement, Les Francas de l'Ain, la MLJ - Mission Locale Jeunes, US Dombes, etc.

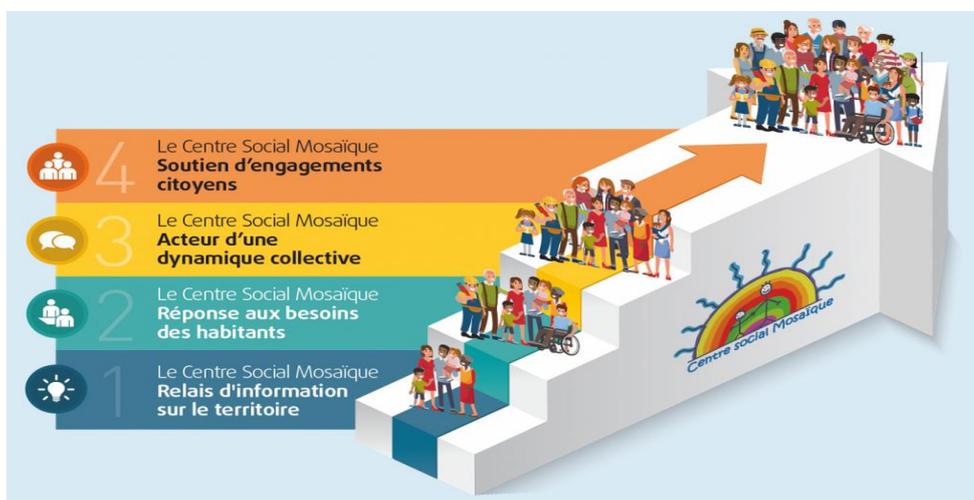
## Le projet social

Le projet social agréé par la Caf formalise l'ensemble des actions co-construites avec les partenaires et les habitants du territoire pour leur permettre de mieux vivre dans leur environnement.

Il s'appuie sur leurs ressources (connaissances du territoire, compétences techniques, etc.) pour évaluer, élaborer et suivre un projet collectif pertinent en lien avec les besoins des acteurs.

Ainsi pour son projet social 2020-2024, le centre social Mosaïque a fait le choix de définir 4 axes prioritaires et 5 fils rouges au quotidien.

### ➤ Les 4 Axes :



### ➤ Les 5 fils rouges au quotidien :

#### Les familles au centre du projet



- Pérenniser l'accompagnement à la parentalité visant l'épanouissement des familles.
- Renforcer l'implication des familles tant dans les réflexions globales que lors de la mise en place d'action.
- Développer l'attention particulière nécessaire aux familles en situation de fragilité

#### La transition écologique, nouveau défi à relever

- Moins produire de déchets en se basant sur la "règle des 4R" : Réduire – Réutiliser – Réparer – Recycler.
- Modifier notre alimentation en valorisant notamment les produits locaux et de saison.
- Réduire les pollutions en privilégiant les produits d'entretien naturel, en réduisant les déplacements en voiture...
- Baisser nos consommations d'énergie et participer à la production locale d'énergie renouvelable.



#### La culture comme outil de rencontre et d'ouverture

- Valoriser la culture "traditionnelle" de la Dombes, afin qu'elle soit un pont entre anciens et nouveaux habitants.
- Faciliter l'accès des habitants à d'autres formes de culture, que ce soit sur le territoire ou à l'extérieur.



#### Un projet global pour un territoire en mouvance

- Impliquer des élus et des habitants de Marlieux ou des communes environnantes dans le fonctionnement du centre social.
- Renforcer la collaboration avec les acteurs institutionnels et associatifs de la Communauté de communes de la Dombes, notamment sur les champs de la petite enfance et de la parentalité
- Rester en veille et en soutien éventuel sur les compétences actuellement non exercées sur l'ensemble de la CC de la Dombes (notamment enfance et jeunesse).

#### Une communication maîtrisée pour renforcer l'efficacité de notre action

- Améliorer la qualité de diffusion de l'information en créant de nouveaux outils et via un meilleur ciblage.
- Entretenir un lien régulier et étroit avec l'ensemble des partenaires institutionnels du territoire et notamment les collectivités locales.
- Mettre en place un système d'habitant/référent par commune pour diffuser localement l'information et faire remonter des données locales .
- Continuer à être présents, et donc visibles, régulièrement sur l'ensemble du territoire, pour y mener des actions mais aussi pour des temps d'écoute, d'échange ou des temps institutionnels.

## Les objectifs pédagogiques du secteur jeunesse

**Objectif général n°1 : accueillir les jeunes dans des conditions idéales, adaptées à leurs besoins physiologiques, physiques et affectifs**

Objectifs spécifiques	Moyens
1.1 Construire les journées d'accueil en respectant le rythme des jeunes et en proposant des activités novatrices et/ou de qualité adaptées à l'âge des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des horaires selon le rythme des jeunes</li> <li>- Construire les programmes d'activité en fonction des demandes des jeunes et des besoins du groupe, et les adapter en fonction de leurs états physiques et émotionnels ;</li> <li>- Adapter nos temps d'accueil en fonction du groupe et du jeune (intérieur/extérieur).</li> </ul>
1.2 Assurer l'animation par un personnel qualifié, régulièrement formé et investi dans la mise en œuvre du projet social et pédagogique du secteur jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Embaucher du personnel qualifié, et/ou former les animateurs.trices et les accompagner dans leur posture pédagogique</li> <li>- S'investir et participer aux événements du centre social (fête du jeu, samedi des familles, etc)</li> <li>- Avoir des temps d'analyse de la pratique réguliers en équipe et dans les différents réseaux de professionnels de l'animation ( commissions jeunesse de la fédération des centres sociaux de l'Ain, Promeneurs du net, etc) pour prendre du recul sur des situations problématiques</li> </ul>
1.3 Disposer de locaux adaptés entretenus et aménagés en fonction des besoins des jeunes accueillis	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménager les locaux avec les jeunes</li> <li>- Avoir du mobilier accueillant (poufs, canapé, jeux, babyfoot,etc) propice aux échanges et à la convivialité</li> <li>- Avoir un ménage régulier et de qualité</li> </ul>
1.4 Développer des passerelles entre les structures (enfance-ados) afin de rassurer l'enfant dans les périodes de transition	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire des journées passerelles entre les futurs 6ème et des ados durant les vacances d'été</li> <li>- Présenter le secteur jeunesse aux classes de CM2 du territoire en fin d'année scolaire pour être identifié</li> </ul>

**Objectif général n°2 : Développer la sociabilisation et le savoir « vivre ensemble » des jeunes**

Objectifs spécifiques	Moyens
2.1 Développer les compétences psychosociales des jeunes (expression et gestion des émotions, gestions des conflits, médiations)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les différentes étapes du développement de l'adolescence ;</li> <li>- Inviter les jeunes à être dans l'échange avec les autres jeunes et l'adulte</li> <li>- Faire exprimer les différentes émotions aux jeunes par le biais d'activités, débats, temps informels</li> <li>...</li> <li>- Adapter son langage et sa posture en fonction de l'état émotionnel du jeune afin qu'il se sente compris</li> <li>- Accompagner les jeunes dans leur intégration au sein du groupe</li> <li>- Proposer des temps de vie de groupe</li> </ul>
2.2 Favoriser la tolérance, l'entraide, l'ouverture à la différence et l'inclusion de tous	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des activités et/ou séjours inter-centre avec d'autres groupes d'ados</li> <li>- Accueillir des jeunes ayant des troubles-difficultés et/ou en situation de handicap ; les expliquer, si besoin, aux animateurs et aux autres jeunes</li> <li>- Proposer des activités sur l'ouverture au monde, les richesses des différences</li> <li>- Favoriser le débat et la transmission de valeurs</li> </ul>
2.3 Encourager les jeunes à faire attention et à respecter l'autre dans un souci de bien-être collectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impliquer les jeunes dans la construction des règles et des besoins du groupe</li> <li>- Prise de décision collectives</li> <li>- Tolérance zéro sur les moqueries, le racisme, les violences, les stéréotypes...</li> <li>- Proposition régulière de jeux collectifs, de coopération afin de renforcer l'esprit et à la cohésion de groupe</li> </ul>
2.4 Impliquer les jeunes dans les tâches de la vie quotidienne	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation des jeunes lors des tâches quotidiennes (installation et rangement des activités, nettoyage après repas, vaisselle)</li> <li>- Planning des tâches rédigé par les jeunes (rangement, cuisine, vaisselle, courses) lors des séjours</li> </ul>

**Objectif général n°3 : Participer à l'émancipation des jeunes et les préparer à être les citoyens de demain**

Objectifs spécifiques	Moyens
3.1 Donner aux jeunes l'envie de découvrir de nouvelles activités, des pratiques variées et faire preuve de curiosité sur le monde qui les entoure	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diversifier les activités et proposer des activités ou sorties que les jeunes ne connaissent pas ;</li> <li>- Impliquer les jeunes dans l'organisation des activités et à partager leur savoir faire</li> </ul>
3.2 Faire découvrir aux jeunes la société dans laquelle ils vivent, les aider à appréhender son fonctionnement et à y trouver leur place	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des activités en dehors de la Dombes notamment en milieu urbain</li> <li>- Prendre les transports en commun pour se rendre et se déplacer en ville</li> <li>- Apprendre aux jeunes à s'orienter en lisant les panneaux, en utilisant cartes ou GPS</li> <li>- Organiser des séjours à + de 200km de chez eux et/ou à l'étranger</li> <li>- Faire des thématiques autour des sujets de société et d'actualité</li> <li>- Les impliquer dans la vie locale (événements, conseil municipal de jeunes)</li> <li>- Devenir promeneur du net et partager des contenus sur les réseaux sociaux</li> </ul>
3.3 Aider les jeunes à se forger leur personnalité en développant leur esprit critique et une vision d'eux même positive et réaliste	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Effectuer des bilans de fin de journée où chaque jeune s'exprime</li> <li>- Proposer régulièrement des débats, temps d'échange</li> <li>- Valoriser les jeunes en les félicitant dès que possible</li> <li>- Ne pas stigmatiser les jeunes turbulents ou perturbés</li> </ul>
3.4 Accompagner les jeunes dans leurs démarches d'information, d'orientation et/ou de professionnalisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir les labels du secteur jeunesse comme structure d'information jeunesse auprès de l'Etat, et Promeneur du Net.</li> <li>- S'équiper des ressources du CRIJ</li> <li>- Proposer des entretiens individuels et ateliers collectifs sur les thématiques de l'information jeunesse</li> <li>- Sensibiliser les jeunes à la recherche d'information et la création de podcasts sur des sujets variés</li> <li>- Faire des partenariats avec la Mission Locale</li> </ul>

**Objectif général n°4 : accompagner les jeunes vers l'autonomie et développer leur sens des responsabilités**

Objectifs spécifiques	Moyens
4.1 Rendre les jeunes acteurs de leurs temps libres et développer ainsi leurs capacités à prendre des initiatives et faire preuve de créativité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impliquer les jeunes dans l'élaboration des programmes, des activités, des séjours</li> <li>- Accompagner les jeunes dans la réalisation de projets culturels, artistiques, solidaires, écologiques, et de loisirs, de manière collective et individuelle en proposant une aide technique et logistique</li> <li>- Proposer des journées où un jeune propose au groupe une activité</li> </ul>
4.2 Développer le sens des responsabilités des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Donner des tâches précises aux jeunes lors des projets, séjours, temps d'accueil</li> <li>- Favoriser l'entraide</li> <li>- Aider les jeunes à monter leur budget pour les projets</li> <li>- Favoriser les actions d'auto-financement</li> </ul>
4.3 Soutenir les jeunes dans les difficultés rencontrées et les aider à trouver leurs propres solutions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité des animateurs (écoute, accompagnement, sensibilisation sur la lutte contre les discriminations : homophobie, grossophobie, etc)</li> <li>- Former les animateurs pour lutter contre les addictions, le harcèlement</li> </ul>
4.4 Accompagner le jeune dans le développement de l'expression orale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir un langage correct pour inciter les jeunes à parler de manière correcte</li> <li>- Proposer des ateliers d'expression : théâtre, lecture, rap, podcast</li> <li>- Présenter leur projet face à des adultes (parents, institutions, élus, grand public)</li> <li>- Proposition régulière de débats, temps de parole, vie de groupe (TOP, FLOP, FIER)</li> </ul>

**Objectif général n°5 : valoriser le rôle des parents et construire une relation de qualité avec eux**

Objectifs spécifiques	Moyens
5.1 Créer et entretenir des relations de confiance avec les jeunes et les familles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre disponible et être en lien avec les familles notamment lors de difficultés rencontrées par les jeunes</li> <li>- Proposer des temps conviviaux avec les familles avant et après chaque séjour</li> </ul>
5.2 Accompagner et soutenir la parentalité en jouant notre rôle de « coéduquant »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exprimer nos ressentis sur le jeune à la famille</li> <li>- Echanger sur nos méthodes pédagogiques avec les familles</li> <li>- Organiser des conférences, temps d'échange sur des thématiques précises par des professionnels type médiatrice familiale, psychologue...</li> <li>- Orienter les familles dans le besoin vers des éducateurs spécialisés, assistantes sociales si nécessaire</li> </ul>
5.3 Organiser des temps conviviaux avec les familles et les impliquer dans les projets	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des sorties ou soirées de loisirs parents-ados</li> <li>- Solliciter et accompagner les parents volontaires dans les projets jeunesse</li> <li>- Proposer aux jeunes de présenter leur projet à leurs parents lors de rencontres conviviales</li> </ul>
5.4 Assurer une communication efficace envers les familles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Alimenter et mettre en ligne les programmes du secteur jeunesse avec des informations précises (lieux, horaires, équipements nécessaires...)</li> <li>- Les informer régulièrement des actions du centre social par les réseaux sociaux, newsletter, site internet</li> <li>- Création de groupes what's app selon les projets, séjours</li> <li>- Poster des photos sur les réseaux sociaux</li> </ul>

## Les publics

### Les 11-15 ANS, l'entrée au collège, le cap dit de la « pré-adolescence »

De grands bouleversements surviennent avec le début de la puberté et l'affirmation des différences tant sur le plan physique et intellectuel que sur le plan psycho-affectif.

Ce public dispose de besoins et d'intérêts spécifiques et sont attirés par diverses activités présentés ci-après.

Source : [jesuisunanimateur.fr](http://jesuisunanimateur.fr)

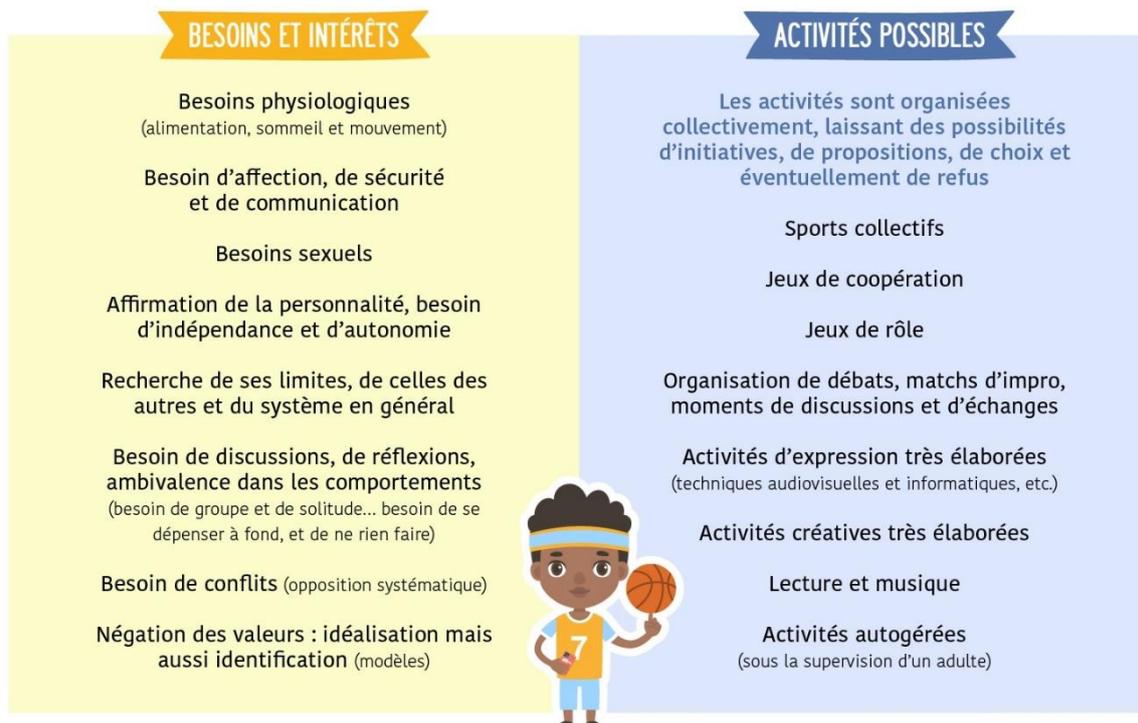


### Les 15-17 ans, l'entrée au lycée, le cap dit de l'adolescence »

L'adolescent est en pleine possession de ses moyens physiques. Intellectuellement, son système de pensée est celui de l'adulte, il ne lui manque que l'expérience.

Ce public dispose de besoins et d'intérêts spécifiques et sont attirés par diverses activités présentés ci-après.

Source : [jesuisunanimateur.fr](http://jesuisunanimateur.fr)



## Le public à besoins spécifiques

Un des objectifs éducatifs du secteur jeunesse est de : « permettre une accessibilité à tous aux différents accueils », de ce fait l'accès au mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps est mis en place dans la mesure du possible. Un protocole d'accueil en trois temps est mis en place afin de faciliter les modalités d'inscriptions aux familles :

<p>Avant d'accueillir le mineur voici</p> <p>Les démarches prévues par l'organisateur</p>	<p>Les démarches prévues pour les parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les parents accompagnés du jeune seront accueillis lors d'un RENDEZ-VOUS personnalisé, pour exposer le degré d'autonomie du jeune et analyser ensemble quelles activités et quels accueils peuvent être adaptés.</li> <li>- De plus dans le dossier d'inscription, une partie est réservée aux parents, afin qu'ils puissent préciser les problèmes spécifiques du jeune, son niveau d'autonomie, et les aspects susceptibles de mettre en danger le jeune ou ses pairs.</li> <li>- Un document distinct sera transmis aux familles afin que les parents puissent exposer les différentes possibilités ou démarches à effectuer en cas de « crises » ou d'urgence. Ce document s'intitule un P.A.I (protocole d'accueil individualisé).</li> <li>- Dans le dossier d'inscription, un certificat médical pourra être demandé, attestant les capacités du jeune à vivre en collectivité et les différentes pratiques sportives que celui-ci pourra effectuer.</li> </ul> <p>Les démarches prévues pour et par l'équipe éducative :</p>
---	---

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le directeur informe l'équipe pédagogique du trouble du jeune, afin que chacun puisse s'adapter, adapter les activités et être informé de la procédure à suivre en cas de besoin (appel aux parents ou protocole d'urgence etc.)</li> <li>- L'équipe veillera au bon fonctionnement de la procédure, veillera à ce que le jeune ait pris son traitement sur lui en cas de sorties (en cas d'automédication) et s'assurera de la confidentialité des informations contenues dans le dossier du jeune.</li> <li>- L'équipe se devra en amont de chaque activité de rendre le lieu accessible au jeune (facilité d'accès, commodité appropriée etc.).</li> </ul>
Pendant l'accueil	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le directeur, et/ou l'équipe d'animation se devra d'informer les autres jeunes du handicap, en s'assurant de la bonne compréhension de tous et du respect du jeune (pas de moqueries, ou de propos discriminants)</li> <li>- L'équipe pédagogique, accompagnera dans la mesure du possible le jeune porteur d'handicap à s'exprimer sur son trouble devant les autres jeunes.</li> <li>- L'équipe s'assurera tout au long des actions proposées de les réadapter si besoin est, pour que le jeune ne se sente pas « diminué ». Elle se devra d'être encore plus vigilante quant à l'adaptation des actions.</li> <li>- L'équipe s'assurera et développera l'entraide, la responsabilisation et l'accompagnement des autres jeunes en faveur du jeune porteur de handicap</li> </ul>
Après l'accueil	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'équipe fera un retour aux parents du déroulement de la journée.</li> <li>- Le directeur, avec l'équipe d'animation se devra, aussi de faire un point entre tous pour analyser et évaluer l'évolution du jeune lors de ses présences à l'accueil de loisirs.</li> </ul>

## Le secteur jeunesse du centre social Mosaïque

### Les accueils de loisirs ados péri et extra-scolaire

**Lors des vacances scolaires**, le centre social Mosaïque propose **le Cap'Ados, un accueil de loisirs pour les 11-17 ans**. Ce secteur est proposé sur plusieurs sites :

- Au siège de l'association à Chalamont : toutes les vacances en journée, demi-journée ou soirée.
- Au local jeunes Varaxois mis à disposition par la commune de St-Paul-de-Varax : les jeudis en journée et vendredis soirs.

Le Cap'ados est fermé une semaine à Noël et 3 semaines en août. Plusieurs projets et sorties sont menés en commun.

## Les séjours de vacances dans le cadre du Cap'ados

Apprendre à vivre en communauté, faire découvrir aux ados de nouvelles régions, les sensibiliser à vivre des expériences en dehors du cadre familial, pratiquer de nouvelles activités, développer leur autonomie... autant d'objectifs qui motivent le centre social Mosaïque à proposer pendant les vacances scolaires des séjours aux destinations diverses à tous les jeunes habitants.

Deux séjours sont généralement proposés chaque année.

En avril : le réseau jeune départemental, un séjour citoyen où environ 80 jeunes des centres sociaux du département de l'Ain se retrouvent pour échanger, vivre des ateliers, faire une action solidaire sur un sujet de société choisi par les jeunes (ex : écologie, lutte contre les discriminations, égalité fille-garçon, etc)

En été, fin juillet : un séjour organisé de A à Z par les ados (choix du lieu, des activités, recherche de financement, etc)

**Sur ces accueils, les ados sont invités à co-construire leurs programmes et à proposer des activités ponctuelles ou projets s'inscrivant dans la durée.** Selon leurs envies, le programme peut être axé sur des activités sportives, de loisirs, culturelles ou citoyennes. Les animatrices favorisent l'implication des ados et les accompagnent vers l'autonomie, dans un climat de respect et de bienveillance.

**Lors des périodes hors vacances scolaires,** le centre social Mosaïque anime **le local jeunes Varaxois, un accueil libre pour les 11-15 ans,** tous les vendredis soirs de 17h30 à 19h30. Il leur est proposé des jeux de société, babyfoot, activités artistiques ou d'extérieur.

Les locaux du centre social étant désormais trop petits pour accueillir tous les services dans de bonnes conditions, un projet de local jeunes mis à disposition par la commune de Chalamont est en cours afin d'accueillir les ados pendant les vacances scolaires et les mercredis après-midi hors vacances.

**Lors des périodes hors vacances scolaires,** le centre social Mosaïque propose **L'animation jeunesse itinérante grâce au J', le camion des ados**

Le service commun de la Communauté de commune a réhabilité et mis à disposition des structures jeunesse du territoire, un camion aménagé afin de sillonner les villages et proposer des animations de proximité pour les adolescents du territoire.

Le centre social Mosaïque déploie ce camion dans 3 communes de manière hebdomadaire (Chalamont, St-Nizier-Le-Désert, Châtillon-La-Palud), les mercredis de 14h à 17h entre février et novembre, et de manière ponctuelle dans deux autres communes (Le Plantay et Crans) lors des vacances scolaires et/ou week-end.

Ce temps d'animation est gratuit, sans inscription, ouvert aux jeunes à partir du CM2.

Installé à des endroits stratégiques (city stade, cœur de village), il permet aux jeunes n'ayant pas de moyens de locomotion ou d'activités extra-scolaires d'accéder à un lieu qui leur soit dédié, rencontrer des jeunes de leur village, de découvrir ou proposer des activités et trouver des animatrices à leur écoute.

La programmation du camion ados est disponible sur le site :

<https://padlet.com/camionjeunessedombes/le-j-xoxdvn2pdh5acnpi>

Elle est également diffusée chaque mois sur les panneaux lumineux de la Communauté de communes de la Dombes et sur l'application Illiwap des communes concernées et nos réseaux sociaux.

Un QR code visible sur le camion, permet aussi aux ados, leurs familles et quiconque s'interrogeant sur l'utilité et l'actualité du camion de trouver des informations.

## Les temps méridiens aux collèges

- Au collège Léon Comas de Villars les Dombes :

Les mardis et jeudis en alternance d'une semaine à l'autre, de 13h00 à 14h00, l'animatrice jeunesse proposent aux collégiens une pause ludique grâce à la mise en place d'un club jeux de société, ouvert à tous les niveaux et sans inscription. Les jeux de société sont également utilisés par l'animatrice jeunesse du centre social Colibri qui anime également le club jeux en alternance. Ce fonctionnement permet aux animatrices de rencontrer plus de jeunes et les jeunes d'avoir des interlocutrices différentes et ainsi créer des liens de confiance.

Ces jeux de société sont loués par le collège auprès de l'association Domino de Villars les Dombes.

Les vendredis de 13h00 à 14h00, l'animatrice jeunesse co-anime un club radio avec l'animatrice jeunesse du centre social Colibri avec un petit groupe de jeunes inscrit pour le trimestre. Ce club radio permet de travailler l'expression orale et écrite des jeunes, la recherche d'information et de sensibiliser les jeunes de tout le collège sur des sujets liés à la santé (addictions, alimentation) ou à la citoyenneté (harcèlement, non-discrimination, égalité filles-garçons, etc.) grâce à la diffusion des podcasts sur le site internet de l'établissement scolaire.

- Au collège de la Plaine de l'Ain à Leyment :

Un jeudi sur deux de 13h00 à 14h00, l'animatrice jeunesse, co-anime un club radio avec la documentaliste du collège auprès des jeunes du club journal. Les jeunes sont alors amenés à travailler leurs articles de journal sous format radio, la diffusion se faisant de la même manière que le collège de Villars les Dombes.

Notre partenariat est conventionné avec les deux établissements scolaires et une réunion bilan/perspective est organisée chaque fin d'année scolaire avec les chefs d'établissement, CPEs et équipes jeunesse des centres sociaux Mosaïque et Colibri.

## Le Point Info jeunes pour les 13-25 ans

Pour mettre en œuvre sa mission d'accès à l'information de tous les jeunes, le ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative s'appuie

prioritairement sur le réseau Information jeunesse constitué de structures bénéficiant d'un label d'État.

Porté par des collectivités locales ou des associations, les structures Information Jeunesse appelées aussi Point Info jeunes offrent, au plus près des lieux de vie des jeunes, **un accueil libre, anonyme et de qualité, où ils et elles peuvent trouver des informations sur tous les sujets les concernant (formation, métiers, logement, droits, santé, loisirs, culture, mobilité internationale etc.).**

L'information délivrée est actualisée, vérifiée et sourcée. Elle est adaptée à la demande des publics jeunes dans la perspective de leur autonomie et dans le respect de leur anonymat.

Le point info jeunes est alors ouvert tous les jours de 10h à 18h hors vacances scolaires, et propose des entretiens individuels avec ou sans rendez-vous ainsi que des ateliers collectifs au sein des établissements scolaires.

#### ❖ **Les permanences de la Mission Locale Jeunes 16-25 ans**

Tous les vendredis de 9h à 16h, le Point info jeune accueille une permanence de la Mission Locale Jeunes destinée aux jeunes âgés de 16 à 25 ans déscolarisés.

La Mission Locale Jeunes oriente les jeunes dans leur recherche de projet professionnel, de formation et dans leurs démarches vers l'emploi et la formation tout comme le Point Info jeunes mais surtout elle peut les inscrire dans des dispositifs subventionnés par l'Etat comme les CEJ (contrat d'engagement jeunes) par exemple.

La responsable jeunesse co-anime des ateliers collectifs avec la conseillère de la Mission locale certains vendredis après-midis de l'année, afin de créer un lien avec ces jeunes de 16-25 ans dit « invisibles ».

#### ❖ **Le BAFA citoyen - 16-25 ans**

Chaque année, la Communauté de communes de la Dombes organise une session de formation BAFA complet (base + approfondissement) dispensé par les Francas de l'Ain pour les jeunes du territoire.

A l'issue, la Communauté de communes propose de prendre en charge une partie des coûts liés à cette formation afin qu'il ne reste à charge que 200 € pour les stagiaires.

En contrepartie, chaque bénéficiaire s'engage à faire son stage pratique dans l'une des structures Enfance-Jeunesse du territoire et de s'engager bénévolement sur un évènement du territoire animé par l'une des structures.

Ce dispositif permet à la fois de faciliter le recrutement dans un contexte territorial contraint et d'accompagner les plus jeunes vers un engagement citoyen, voire de développer une orientation professionnelle.

Le Point Info jeunes accompagne généralement entre 1 et 3 stagiaires dans son parcours BAFA et propose un contenu pédagogique lors de cette formation.

### Promeneuse du net : une présence éducative sur internet

Le centre social Mosaïque adhère au réseau national des "Promeneurs du Net". L'animatrice jeunesse, anime ainsi différents réseaux sociaux que les 12-25 ans du territoire sont invités à suivre : facebook, instagram et snapchat.

Elle assure aussi des permanences en ligne, les mardis et jeudis de 16h à 17h30 et propose des ateliers d'éducation au numérique « Permis internet » aux classes de CM2 du territoire du centre social volontaire ; ainsi les enfants apprennent les précautions à prendre lors de l'utilisation des réseaux sociaux, les notions de cyber-harcèlement, déceler les infos et intox, comment vérifier une information, etc.

Son rôle est d'être à l'écoute des jeunes et de prévenir d'éventuelles situations problématiques (conflits, mal-être, isolement,...)

## Le CMJ : conseil municipal de jeunes à St Paul de Varax

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) permet aux jeunes de St-Paul-de Varax de participer activement à la vie de leur commune.

C'est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté, où les jeunes sont consultés sur les projets en cours de la commune et où l'on mène des projets en lien avec la jeunesse.

Les conseillers jeunes élus sont les représentants de tous les jeunes de la commune, ils consultent et tiennent compte des envies et des attentes de la jeunesse, ils la représentent auprès de la municipalité.

Le service jeunesse du centre social Mosaïque accompagne la commune et anime le CMJ un samedi par mois.

## Fonctionnement et horaires d'ouverture

### ➤ Le Cap'ados

Cap'ados Chalamont	Cap'ados St Paul de Varax
Lieu : 31 place des écoles 01320 CHALAMONT	Lieu : Place Louis Jourdan 01240 SAINT-PAUL-DE-VARAX
Ouverture : tous les jours durant les 2 semaines de vacances d'hiver et de printemps, 4 semaines en été et 1 semaine à Noël	Ouverture : les jeudis en journée et vendredis en soirée durant les 2 semaines de vacances d'hiver et de printemps, 4 semaines l'été et 1 semaine à Noël
Horaires variables selon les périodes de vacances et les activités programmées par les jeunes :	
En journée : 9h30-17h30	
Demi-journée : 9h30-13h30 ou 14h-18h ou 18h-22h	
Capacité d'accueil : 24 jeunes	

Inscription à la journée ou demi-journée selon une tarification au quotient familial, lieux d'habitation et à l'activité

➤ **Le local jeunes varaxois**

Local jeunes varaxois
Lieu : Place Louis Jourdan 01240 SAINT-PAUL-DE-VARAX
Ouverture : tous les vendredis en période scolaire de 17h30 à 19h30
Capacité d'accueil : 24 jeunes
Inscription annuelle - gratuit

➤ **Le J', camion des ados**

Le J' camion des ados
Lieu : au city stade de Chalamont et St-Nizier-Le-Désert devant la mairie de Châtillon-La-Palud, Le Plantay et Crans
Ouverture : de février à novembre
Horaires : les mercredis de 14h à 17h en période scolaire
Capacité d'accueil : 12 jeunes
Inscription annuelle – gratuit

➤ **Les clubs aux collèges**

<i>Les clubs aux collèges</i>			
<i>Lieu : Collège Léon Comas à Villars les Dombes</i>		<i>Lieu : Collège de la Plaine de l'Ain à Leyment</i>	
<i>Ouverture : de octobre à juin</i>			
<i>Horaires :</i>	<i>Activités</i>	<i>Horaires :</i>	<i>Activités</i>
<i>Les Mardis et jeudis en alternance de 13h à 14h</i>	<i>Club jeux de société</i>	<i>Un jeudi sur deux de 13h à 14h</i>	<i>Club radio</i>
<i>Les vendredis de 13h à 14h</i>	<i>Club radio</i>		
<i>Capacité d'accueil : 30 jeunes max sur le club jeux de société 10 jeunes max sur le club radio</i>			

## ➤ **Le Point Info jeunes et la Mission Locale Jeunes**

Point Info jeunes	Mission locale jeunes
Lieu : au centre social Mosaïque 31 place des écoles 01320 CHALAMONT	
Ouverture toute l'année	
Horaire : tous les jours de 10h à 18h	Les vendredis de 9h à 16h

## **Conditions de participation et tarifications**

Il existe des conditions de participation et de tarifications différentes selon les services du secteur jeunesse :

### **Inscription au Cap'ados**

Un dossier d'inscription composé d'une fiche individuelle, d'une fiche sanitaire et d'une adhésion familiale -annuelle d'un montant de 10 € est à remplir et nous retourner chaque année.

Les inscriptions aux activités s'effectuent directement par les familles par téléphone ou mail auprès de l'accueil du centre social

Les familles ont la possibilité d'inscrire jusqu'à 3 jours avant le début des vacances, leur adolescent en demi-journée ou en journée complète selon l'activité.

Le repas est fourni par les familles.

Les programmes sont diffusés 3 semaines avant le début des vacances sur notre site internet et les réseaux sociaux. Un programme papier est distribué aux collèges.

Les destinations et thématiques des séjours sont travaillés avec les jeunes entre octobre et juin.

Toutes les informations utiles (programme détaillé du séjour, trousseau...) sont communiquées aux familles lors d'une réunion de présentation organisée entre mars et juin.

La réservation doit être effectuée au plus tard 2 mois avant le séjour auprès de la responsable jeunesse.

### **Inscription au local jeunes varaxois**

Un dossier d'inscription composé d'une fiche individuelle, d'une fiche sanitaire et d'une adhésion familiale -annuelle d'un montant de 10 € est à remplir et nous retourner chaque année.

C'est un accueil libre ainsi les jeunes n'ont pas besoin de s'inscrire pour chaque vendredi. Les jeunes peuvent arriver et partir quand ils le souhaitent dans la mesure des horaires d'ouverture du local.

Une feuille d'émargement est à signer par le jeune à son arrivée et à son départ.

### **Inscription au J', le camion des ados**

C'est une animation de proximité donnant lieu à un accueil libre ainsi les jeunes ne s'inscrivent pas pour venir les mercredis.

Les jeunes peuvent arriver et partir quand ils le souhaitent dans la mesure des horaires de présence du camion itinérant.

Une feuille d'émargement est à signer par le jeune à son arrivée et à son départ.

Au bout de 3 venues sur le camion, on demande aux familles de remplir un dossier d'inscription.

### Inscription aux clubs sur les temps méridiens du collège

Le Club jeux de société : Les jeunes peuvent venir librement au club jeux de société lors de leurs pauses déjeuners. Aucune inscription n'est nécessaire en amont. Les jeunes peuvent partir quand ils le souhaitent. Une feuille d'émargement est remplie pour chaque séance.

Les Clubs radio : Les jeunes s'inscrivent au trimestre ou à l'année auprès des collègues.

### Inscription au Point Info jeunes

Les permanences ont lieu au centre social Mosaïque avec ou sans rendez-vous pour le Point Info jeunes auprès de la responsable jeunesse : Pas de dossier d'inscription requis.

### Tarifification

Ci-dessous un tableau récapitulatif des tarifications proposées pour le Cap'ados de Chalamont selon le Quotient familial, le lieu d'habitation et l'activité.

Quotient familial		0-500		501-750		751-1000		1001-1500		1501-2000		+ de 2000	
		tarifs											
Activité type veillée													
Habitants ex canton	Habitants extérieur	2€	5€	3€	6€	3€	6€	4€	7€	4€	7€	5€	8€
Activité type création artistique													
Habitants ex canton	Habitants extérieur	5€	7€	6€	8€	7€	9€	8€	10€	9€	11€	10€	12€
Activité type cani-rando													
Habitants ex canton	Habitants extérieur	10€	14€	12€	16€	14€	18€	16€	20€	18€	22€	20€	24€
Activité type walibi													
Habitants ex canton	Habitants extérieur	15	21€	18€	24€	21€	27€	24€	30€	27€	33€	30€	36€
Séjour d'été													
Habitants ex canton	Habitants extérieur	150	180e	180€	210€	210€	240€	240€	270€	270€	300€	300€	330€

Séjour réseau jeunes
15€
Organisation de Projet
Gratuit

Le local jeunes varaxois, le camion des ados sont des services gratuits nécessitant toutefois un dossier d'inscription et une adhésion au centre social Mosaïque.

Les clubs aux collèges et le Point Info Jeunes sont des services gratuits.

Les habitants de l'ex-canton sont des habitants du territoire d'intervention du centre social soit les habitants des communes de Chalamont, Châtenay, Châtillon-la-Palud, Crans, Le Plantay, St-Nizier-le-Désert, Villette sur-Ain, et Versailles.

## L'équipe pédagogique du service jeunesse

L'équipe pédagogique du service jeunesse est composée d'une responsable jeunesse, Marie VANCAUWENBERGE et d'une animatrice jeunesse, Julie CLOAREC.

### Missions

La **responsable jeunesse** coordonne la mise en place des activités, actions, manifestations, temps forts du service jeunesse, en assurant la mise en œuvre des enjeux pédagogiques (rédaction et animation d'un projet pédagogique, harmonisation des pratiques), le management des ressources humaines (encadrement, recrutement, évaluation, plannings de travail), la relation aux familles (accueil individualisé, accompagnement à la parentalité, organisation de temps conviviaux), la relation avec les communes, la gestion du budget (élaboration et suivi), et le bon fonctionnement des services (application de la réglementation, suivi des inscriptions, etc).

Elle accompagne également les projets de jeunes, anime le Cap'ados avec l'animatrice jeunesse et assure l'accueil et l'animation du Point Info Jeune.

**L'animatrice jeunesse** assurent les six fonctions reconnues par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) :

1. Assurer la sécurité physique et morale des mineurs
2. Participer à la mise en œuvre du projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur dans le respect du cadre réglementaire des Accueils Collectifs de Mineurs
3. Construire une relation de qualité avec les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective
4. Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs
5. Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités

## 6. Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets

Elle anime le Cap'ados, le local jeunes Varaxois, les temps méridiens aux collèges, et accompagne les projets de jeunes et le CMJ de St-Paul-de-Varax.

Elle accueille, informe et contribue à la relation avec les familles. Elle organise la communication de ses actions et participe à la gestion administrative et financière du secteur.

### Postures

Responsable et animatrice jeunesse adoptent une posture commune :

- Etre accueillante, disponible, être à l'écoute, faire preuve de bienveillance ;
- Donner de la vie, proposer un sirop, une discussion ;
- Incarner un rôle d'adulte référent ;
- être force de proposition, accompagner et motiver les jeunes dans leurs projets individuels ou collectifs ;
- ne pas faire à la place des jeunes mais agir dans leurs intérêts ;
- respecter les jeunes en tant qu'individus à part entière ;
- permettre aux jeunes de s'épanouir, de découvrir et de se découvrir ;
- écouter/échanger avec le jeune (tout en restant objective, attentive, et sans être dans la moralisation, les reproches) ; rien de ce que le jeune dira ne doit sortir de la conversation.
- nouer le dialogue avec les familles ;
- nouer le dialogue avec les différents partenaires.

### L'évaluation

Le projet pédagogique est un document qui doit permettre une évaluation régulière des objectifs qui ont été définis par l'équipe d'animation.

Ce travail de réflexion se réalise en équipe à l'issue de la période du projet pédagogique mais cela peut également se faire lors de réunion intermédiaire afin d'apporter des ajustements.

L'évaluation des objectifs pédagogiques se base sur l'établissement de critères d'évaluation et d'indicateurs de réussite quantitatifs et qualitatifs, qui sont en cours d'écriture avec la rédaction du nouveau projet social 2025-2028.

Fait à Chalamont, le 30 avril 2024

Pour une application du 14 janvier 2024 au 31 août 2024

La directrice du centre social,  
Elise SEBBAN-PERON



*Cet équipement bénéficie du soutien de la CAF de l'Ain*